



Communiqué de presse du 15 décembre 2022

Campagne « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect »

Randonnées en raquettes et à ski respectueuses de la faune

Si les amatrices et amateurs de sports d'hiver se réjouissent de l'abondance de neige, en revanche pour la faune sauvage, un hiver enneigé représente un grand défi. Le hors-piste est et demeure toujours très populaire. Il est donc d'autant plus important de respecter quelques règles simples afin que les cerfs, chamois, tétras-lyres et autres animaux sauvages trouvent suffisamment de tranquillité pour passer l'hiver dans de bonnes conditions. Grâce à la campagne « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect », une large coalition de fédérations sportives et d'associations de protection de la nature sensibilise les pratiquants de sports de neige. Cet hiver y participent en plus le canton du Tessin et, de manière plus soutenue, le Jura et la Suisse centrale aussi.

À la différence de la plupart des randonneuses et randonneurs à ski, bon nombre d'adeptes des raquettes ne disposent que de connaissances limitées de la faune sauvage et de la nature. Les nouveaux pratiquants de randonnées à raquettes en particulier ne font souvent pas partie d'une association sportive. Il est donc plus difficile de les atteindre et de les inciter à un comportement respectueux de la nature et de l'environnement. C'est précisément cet objectif que poursuit l'association « Nature & Loisirs » avec sa campagne de sensibilisation pluriannuelle. Cette campagne s'articule autour de quatre recommandations de comportement simples, grâce auxquelles les amateurs de sports d'hiver peuvent tenir compte des animaux sauvages lorsqu'ils pratiquent leurs activités en dehors des pistes (voir Fiche d'information). La campagne attire l'attention sur ces règles de comportement à l'aide de flyers, d'affiches, de bannières, de contenus sur les réseaux sociaux, de spots animés sur les écrans, notamment dans les cars postaux ou les magasins de sport. Toutes les zones de tranquillité pour la faune en Suisse sont visibles sur le site Internet de la campagne www.nature-loisirs.ch/neige, qui est mis à jour à chaque début d'hiver.

Nouveau dans le canton du Tessin et projet test en Suisse centrale

Cet hiver, les mesures de sensibilisation seront intensifiées dans les zones très fréquentées de l'arc jurassien. La campagne va également démarrer au Tessin avec, pour la première fois donc, la distribution de leporellos en italien. Par ailleurs, un projet test mené en Suisse centrale devra atteindre en priorité les nouveaux amateurs de raquettes. Les gérants de cabanes de ski et de restaurants de montagne notamment seront incités à informer leur clientèle. Les exploitants de remontées mécaniques, d'organisations touristiques et d'agences événementielles devront aussi distribuer du matériel d'information aux personnes en quête de détente.

Développement d'Instagram et de Facebook

Avec du contenu sous forme de clips vidéo et de témoignages désormais, les réseaux sociaux prennent également de l'ampleur. Ainsi, Gian Simmen, ancien champion olympique de snowboard, incite à respecter les animaux sauvages. Une stratégie basée sur les contenus, qui s'étalera sur plusieurs saisons, a été définie. Hiver après hiver, de nouveaux contenus seront générés, avec l'homme et l'animal placés sur un pied d'égalité.

Coopération exemplaire



Outre le relais de l'information par le biais des organisations membres de l'association « Nature & Loisirs » (voir encadré), la campagne gagne en visibilité grâce à la collaboration avec des acteurs de l'outdoor et du tourisme. « Cela permet notamment d'atteindre les nombreux adeptes de sports de raquette qui ne sont pas organisés en associations », explique le responsable de la campagne, Reto Solèr. Au total, 290 entreprises se sont engagées à communiquer les quatre règles de conduite et à mettre en œuvre des mesures de sensibilisation. La collaboration avec les services spécialisés des cantons, qui soutiennent également la campagne par des contributions financières, est aussi renforcée.

Informations complémentaires auprès de

- Reto Solèr, chef de la campagne « Sports de neige et respect », tél. 079 628 16 03
Association « Nature & Loisirs », reto.soler@natur-freizeit.ch
- Olivier Clerc, référent pour la Romandie, tél. 079 926 41 71
- Brigitte Wolf, présidente de l'association « Nature & Loisirs », tél. 079 456 95 54

www.natur-freizeit.ch/schnee

www.nature-loisirs.ch/neige

www.facebook.com/respectwildlifeCH

Instagram : [respectwildlife.ch](https://www.instagram.com/respectwildlife.ch)

Fiche d'information

Les quatre règles de comportement « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect »

1. **Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune :**
Les animaux sauvages aiment s'y retirer.
2. **En forêt, restez sur les sentiers et suivez les itinéraires recommandés :**
Les animaux sauvages peuvent ainsi s'habituer à votre présence.
3. **Évitez les lisières et les surfaces non enneigées :**
Les animaux sauvages apprécient tout particulièrement ces endroits.
4. **Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt :**
Les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.

Le froid et la neige obligent la faune à économiser son énergie

On peut se retrouver à proximité d'animaux sauvages plus vite qu'on ne le pense. Les températures basses ainsi qu'une nourriture rare et maigre en hiver contraignent la faune des montagnes, comme le tétras-lyre ou le chamois, à économiser son énergie. Les animaux ont besoin d'espaces de tranquillité. Chaque fuite, à l'approche d'un randonneur hors-piste, conduit à une perte d'énergie précieuse. La situation est encore aggravée lorsque les hivers sont rigoureux.

Portail cartographique Internet avec zones de tranquillité et sites de protection de la faune

Outil pour une préparation soignée des randonnées à la maison, dans le respect de la faune sauvage : **carte actualisée chaque année** sur www.nature-loisirs.ch/carte

290 partenariats avec le secteur du tourisme et de l'outdoor

Un partenaire s'engage à respecter et à communiquer les quatre règles de conduite ainsi que des mesures de sensibilisation qu'il choisit individuellement. Les différentes entreprises sont listées dans la rubrique Partenaires, sur www.nature-loisirs.ch/neige.



Les **organisations membres** de l'association « Nature & Loisirs » sont actuellement :
BirdLife Suisse, ChasseSuisse, Kitesurf Club Suisse, Mountain Wilderness Suisse, Amis de la Nature Suisse, Réseau des parcs suisses, Pro Natura, SuisseMobile, Club Alpin Suisse, Association suisse des guides de montagne, Suisse Rando, Fédération suisse de pêche, Fédération suisse de vol libre, Association suisse des gardes-faune, Station ornithologique suisse de Sempach, Swiss Canoe, Swiss Rangers, Swiss Sailing, Swiss-Ski, Swiss Snowsports, Association Suisse des Accompagnateurs en Montagne ASAM, Weit-Wandern.